

| Questionnements | Objectifs d'apprentissage |
|--|--|
| <p style="text-align: center;">XII. Quelle action publique pour l'environnement ? (Année impaire)</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Savoir identifier les différents acteurs (pouvoirs publics, ONG, entreprises, experts, partis, mouvements citoyens) qui participent à la construction des questions environnementales comme problème public* et à leur mise à l'<u>agenda politique*</u> ; 2. Comprendre que ces acteurs entretiennent des relations de coopération et de conflit. 3. Comprendre que l'action publique* pour l'environnement articule différentes échelles (locale, nationale, européenne, mondiale). 4. En prenant l'exemple du changement climatique : <ol style="list-style-type: none"> a) Connaître les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives* sur l'environnement : <u>réglementation</u>, <u>marchés de quotas d'émission</u>, <u>taxation</u>, <u>subvention à l'innovation verte</u> ; b) Comprendre que ces différents instruments présentent des avantages et des limites, et que leur mise en œuvre peut se heurter à des <u>dysfonctionnements de l'action publique</u> ; 5. Comprendre qu'en présence de bien commun les négociations et accords internationaux liés à la préservation de l'environnement sont contraints par des stratégies de passager clandestin* et les inégalités de développement* entre pays. |

| | | | |
|--|--|--|--|
| <p>A. Une action publique contrariée par la nature... de la question environnementale.</p> <p>1. Une question économique spécifique... a/L'environnement : un bien commun (ou Bien Public Mondial) ... b/ ... des externalités négatives* : l'illustration de la tragédie des (biens) communs.</p> <p>2. ... et des écueils connus a/Tandis que les inégalités de développement entre pays sont prégnantes ... b/ ... la tentation des stratégies de passager clandestin est alors très forte.</p> | <p>B. (Une action publique complexifiée par) la diversité des intérêts des acteurs ...</p> <p>1. Différents acteurs à différentes échelles pour une mise à l'agenda de l'action publique pour l'environnement...</p> <p>a/ La transformation de la question environnementale en un problème public (Où ? Qui ? Comment ?) ... b/... conduit à la mise à l'agenda politique* de la question environnementale et à une possible action publique*</p> <p>2. ... qui entretiennent des relations de coopération et de conflit. a/ Confrontations : convergences et divergences ... b/ ... vers un compromis... ou pas ? confrontation des intérêts et possibles dysfonctionnements de l'action publique.</p> | <p>C. (la méthode) Une action publique incertaine par la pertinence discutée des instruments à mettre en œuvre face au changement climatique.</p> <p>→ TP n°1 / ... Les politiques environnementales s'avèrent complémentaires afin de ne pas compromettre le bien-être des populations (et pourquoi pas l'améliorer) → TP n° 2 / De nouvelles adaptations toujours possibles ? → TP n° 3 / Le cas de la taxe carbone</p> | <p>C. (Une action publique incertaine par) la pertinence discutée des instruments à mettre en œuvre face au changement climatique</p> <p>1. Appliquer une logique économique à l'environnement...</p> <p>a/ Principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics : réglementation, marchés de quotas d'émission, taxation, subvention à l'innovation verte.... b/ ... pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement.</p> <p>2. ... est-il suffisant face à un « objet » pluridimensionnel ?</p> <p>a/ Ces différents instruments présentent des avantages et des limites... b/ ... et leur mise en œuvre peut se heurter à des dysfonctionnements de l'action publique ; CT vs LT ; Lobbys ; politiques mal ciblées.</p> |
|--|--|--|--|

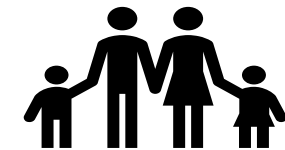
Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours (n°2) ...

1. Quels sont les deux pôles de l'activité économique en amont et en aval de la production et en interaction avec l'environnement ?
2. En quoi la recherche de croissance (hausse du PIB) est indissociable de l'emploi et la consommation finale ?
3. En quoi une structure sociale reposant, génération après génération, sur des valeurs productivistes et matérialistes peu freiner les actions en faveur de l'environnement ?



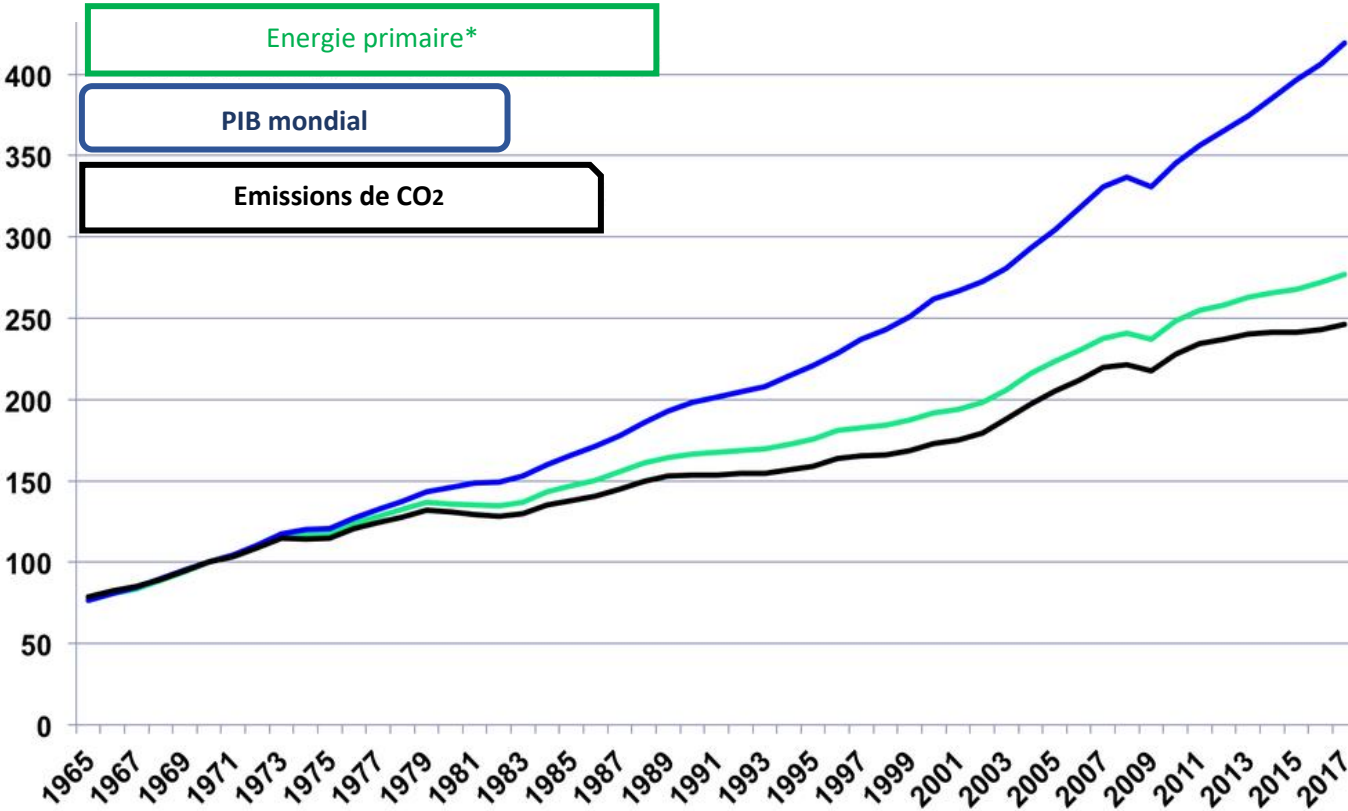
4. Reproduisez le triangle sur une demi-page. En positionnant à la pointe du triangle le climat et au centre l'Homme puis à gauche l'économie et à droite les émissions de CO₂, établissez et proposez des flèches « + » « - » d'interactions.
5. Comment expliquer économiquement et socialement l'inaction humaine (compte tenu des Q.2/3) ?

Economie CO₂



Climat

Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours [...]. Et cela s'applique très bien aux relations ternaires entre climat (qui change), économie (qui varie) et émissions de CO₂ (qui causent le changement climatique et proviennent des activités économiques utilisant du carbone fossile). [...] il est possible de comprendre l'essentiel des relations entre les éléments du trio sur la période 1990/2017, autrement dit celle du « grand paradoxe » des trente dernières années : en 1990, publication du premier rapport du GIEC expliquant pourquoi et comment il faut réduire la menace climatique en maîtrisant nos émissions de CO₂, et depuis, une augmentation considérable de ces émissions, suivant le pire des scénarios envisagés.

| Qcs | <p style="text-align: center;">...et un bon graphique aussi (n°2)</p> <p style="text-align: right;">➔</p> | Méthode EC2 |
|--|---|--|
| <p>1. L'indice est un indicateur... a/...de sens uniquement b/ ... de sens et de rythme c/... de niveau</p> <p>2. Ce graphique a ... a/... 1 objet d'étude b/ ... 2 objets d'étude c/... 3 objets d'étude</p> <p>3. En 1970 les 3 grandeurs sont... a/... égales b/ ... de 100 c/... continuent à évoluer à peu près au même rythme</p> <p>4. Vers 1974 on observe une rupture car... a/... le PIB mondial devient supérieur b/ ... va croître plus vite c/... connaît une hausse brutale</p> <p>5. En 2017 ... a/... les émissions de CO2 ont augmenté de 250 % b/ ... le PIB mondial est supérieur à 400 c/... l'utilisation d'énergie primaire a été multipliée par 2.8 environ depuis 1970</p> | <p style="text-align: center;"><i>Evolution de la production mondiale, des émissions de Co2 et de l'utilisation d'énergie primaire*</i> (Indices, base 100 en 1970)</p>  <p style="text-align: right;">Source : J.M. Jancovici</p> <p>Note : *L'énergie primaire est l'énergie disponible dans l'environnement et directement exploitable sans transformation. Étant donné les pertes d'énergie à chaque étape de transformation, stockage et transport, la quantité d'énergie primaire est toujours supérieure à l'énergie finale disponible. Les sources d'énergie primaire sont multiples : le pétrole brut ; le gaz naturel ; les combustibles solides (charbon, biomasse) ; le rayonnement solaire ; l'énergie hydraulique ; l'énergie géothermique ; l'énergie tirée des combustibles nucléaires . Ainsi, l'énergie mécanique produite par un moulin à vent est une énergie primaire. En revanche, si cette énergie mécanique est convertie en électricité, comme c'est le cas avec les aérogénérateurs, l'énergie électrique produite est considérée comme une énergie secondaire.</p> | <p><u>Etude d'un document</u> * 1. Comparez les évolutions présentées par le graphique ci-contre ** 2. Expliquez à travers la fonction de production le lien entre l'évolution de la production mondiale et l'évolution de l'utilisation de l'énergie primaire. ***</p> |

A. Une action publique *contrariée* par la nature... de la question environnementale.

1. Une question économique spécifique...

a/L'environnement : un bien commun (ou Bien Public Mondial) ...

Un « bien » ?



Questions :

1. *L'air est-il produit par l'Homme ?*
2. *Avez-vous déjà payé pour un bol d'air ? Connaissez-vous des producteurs de bol d'air ? Le fait que vous respiriez en regardant ces photos empêche-t-il votre voisin de respirer ?*
3. *Pourquoi n'y a-t-il pas d'offreur ni de demandeur dans ce « secteur » ?*

4. *L'accès à cette rivière vous paraît-il déterminé par des droits de propriété ? Appliquez un à un les caractères de la définition des droits de propriété* pour répondre de façon démonstrative...*
5. *Polluer cette rivière peut-il avoir un coût nul ? Donnez des exemples d'agents économiques qui pourraient subir cette pollution en termes monétaires ou non.*

Bilan : *Pourquoi peut-on parler des limites **du** marché et de la nécessité de limites **au** marché ?*

Un bien ...



... pour un mal ?



Retour sur une classification (biens privés, clubs, communs et collectifs)

Une autre classification (éclairante)
des biens et services (B/S) *

| | | | |
|--|-----|---|---------------------------|
| <p><u>Ex. de 'biens'* à tester</u> 1. Une Automobile ; 2. La défense nationale ; 3. Une séance de cinéma ; 4. Le thon rouge ; 5. Le climat</p> | | <p><u>N° 1 : rivalité</u> (Bien rival ou non rival)</p> | |
| | | Oui | Non (rival) |
| <p><u>N°2 :</u> <u>excluabilité</u> (<u>Bien excluable</u> <u>ou non excluable</u>)</p> | Oui | « Biens » privatifs | « Biens » clubs |
| | Non | « Biens » communs | « Biens » collectifs** |

*Même lorsqu'il s'agit de services (souvent le cas !) la classification maintient le terme de « biens » (« goods » pour les anglo-saxons)

** On évitera le terme « bien public » car en France « Public » relève des activités de l'Etat or cette approche est très réductrice du problème posé par cette classification : il concerne la collectivité.

Lien du site : <https://vicinia.be/fr/avez-vous-deja-entendu-parler-des-biens-communs/> Lien youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=CxC161GvMPc>

Questions guides : 1. En quoi l'exploitation des biens communs fait apparaître des contradictions court terme / long terme et rationalité individuelle / collective.

2. Quel(s) type(s) de capitaux pourraient être mobilisés pour mettre fin à cette tragédie ?

C.1. Résumez dans le tableau les **deux principes** exposés : rivalité puis excluabilité. En quoi le prix, en liaison avec les droits de propriété, est-il central pour ces deux principes ?

C.2. Pourquoi une SNF n'est-elle pas incitée à produire un bien collectif (pur ou impur) ?

C.3. En quoi la présence de biens ou services non privatifs peut-elle favoriser voire exiger la mise en œuvre de prélèvements obligatoires ? Pourquoi les externalités positives peuvent-elles aussi pousser les autorités publiques à avoir un rôle de tutelle en définissant des « biens tutélaires » ? L'éducation est-elle pour autant un bien collectif ?

Activité

C.5. Reportez les « biens » du tableau (case en haut à gauche) dans une des cases selon les 2 principes en les associant à un concept selon les propositions : biens clubs (ou privatifs impurs) ; biens collectifs purs (ou biens « publics » **) ; biens communs (ou biens collectifs impurs) ; biens privatifs purs (ou biens privés) ?

Bilan : « La logique inhérente aux biens communs fait sans remords le lit de la tragédie. », **Garrett Hardin.**

b/ ... des externalités négatives* : l'illustration de la tragédie des (biens) communs.



Des émissions de CO2 aux ressources halieutiques : Illustration des externalités

L'accumulation de dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre dans notre atmosphère modifie plusieurs des caractéristiques du climat, des océans, des côtes et des écosystèmes d'eau douce de la planète, ce qui a une incidence sur les pêches et l'aquaculture. Les températures de l'air et de la surface de la mer, les précipitations, le niveau des mers, l'acidité de l'océan, le régime des vents et l'intensité des cyclones tropicaux sont tous en mutation. Les effets des changements climatiques sur les écosystèmes aquatiques, la pêche et l'aquaculture sont cependant moins connus.

Le changement climatique modifie la répartition et la productivité des espèces marines et d'eau douce et affecte déjà les processus biologiques et les réseaux trophiques*. Les conséquences pour la durabilité des écosystèmes aquatiques, des pêches et de l'aquaculture et pour les personnes qui en sont tributaires sont incertaines. Il est clair que les pêcheurs, les aquaculteurs et les habitants des zones côtières subiront de plein fouet ces impacts sous la forme d'une plus grande vulnérabilité de leurs moyens d'existence, d'une modification de la disponibilité et de la qualité du poisson destiné à l'alimentation et d'une aggravation des risques pour leur santé, leur sécurité et leurs habitations.

Source : Document synthèse du FAO (Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture),
Les pêches et l'aquaculture face au changement climatique.








*Ensemble de chaînes alimentaires reliées entre elles au sein d'un écosystème

1.1. A l'aide des photos montrez l'impact de l'activité économique (côté offre et côté demande) sur le **capital naturel*** et le **capital humain***
1.2. Montrez que la pollution générée par l'accumulation de dioxyde (cf. photos) ne conduit ni à des coûts ou dépenses, ni à une quelconque compensation malgré les effets négatifs sur d'autres agents (cf. texte). En quoi cela illustre-t-il l'effet de l'action d'un ou plusieurs agents économiques sur d'autres agents ? Justifiez le terme d'externalité(s) **1.3.** En Pourquoi les pêcheurs (cf. texte) ne peuvent pas être indemnisés par les S.N.F. ou les ménages visibles dans les 2 photos ? **1.4.** En quoi les externalités négatives sont-elles une expression des défaillances du marché ? En quoi l'air en tant que « bien collectif pur » accentue les difficultés de régulation ?

2. ... et des écueils connus

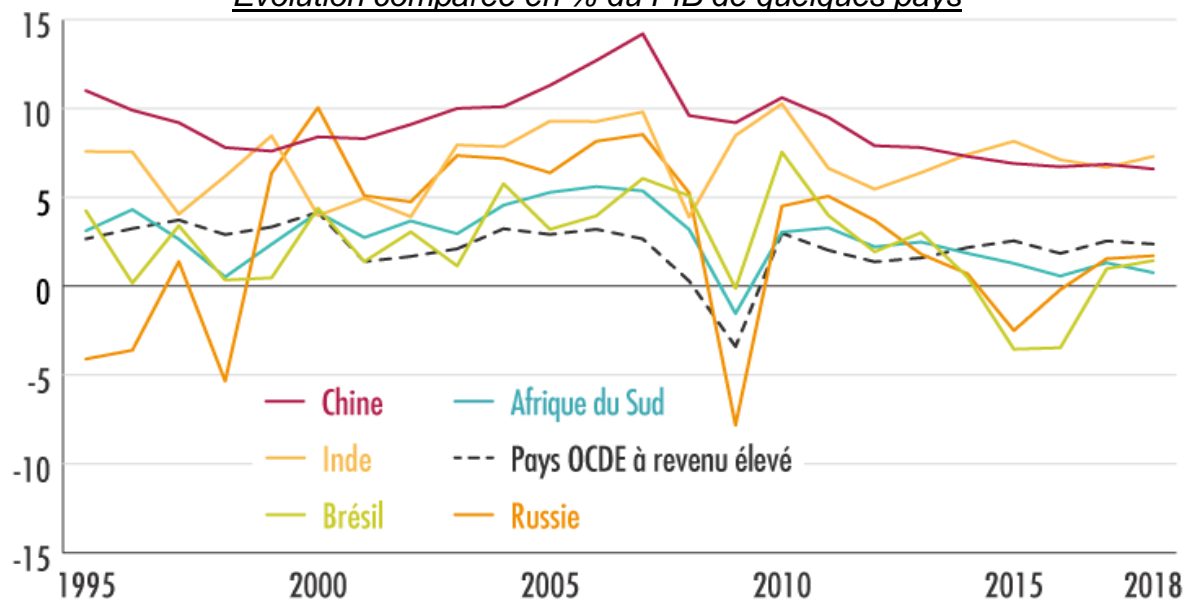
a/Tandis que les inégalités de développement entre pays sont prégnantes ...

Emissions de CO₂ liées à l'énergie en 2017

| Pays | Émissions de CO ₂ en milliards de tonnes (Gt/an) | Part en % du total | Émissions de CO ₂ en tonnes par habitant (t/hab./an) | Evolution en % 2007 / 2017 Émissions de CO ₂ en tonnes par habitant (t/hab./an) |
|--|---|--------------------|---|--|
|  Chine | 9,26 | 28,2 % | 6,68 | 48.4 |
|  États-Unis | 4,76 | 14,5 % | 14,61 | -23.6 |
|  Inde | 2,16 | 6,6 % | 1,61 | 46.3 |
|  Russie | 1,54 | 4,7 % | 10,64 | 5 |
|  Japon | 1,13 | 3,4 % | 8,94 | -6.9 |
|  Allemagne | 0,72 | 2,2 % | 8,70 | - 10.3 |
|  France | 0,31 | 0,9 % | 4,56 | -21.4 |
| Monde entier | 32,84 | 100 %* | 4,37 | x |

Source : [Agence internationale de l'énergie](#)

Evolution comparée en % du PIB de quelques pays



Sources : lafinancepourtous.com d'après WEO et Banque Mondiale

L'Inde : le début du processus ?

[...] les émissions par habitant de l'Inde sont encore très modestes, moins de 2 tonnes par an, contre près de 8 pour la Chine. [...]. L'Inde cumule une **forte augmentation de sa population** – plus 469 millions – avec un doublement des émissions par habitant. L'électricité constitue le facteur déterminant de ses émissions. **L'industrie affiche une croissance vigoureuse**. L'immense population indienne va-t-elle parvenir à sortir, dans les 30 prochaines années, **d'une pauvreté qui frappe sa majorité** sans suivre le modèle chinois ? Une réponse négative signifierait que la suite de l'histoire est déjà connue, c'est celle du tableau chinois.

[...] près d'un milliard d'êtres humains vivent dans des pays **au bord de l'essor économique**, de l'urbanisation et de l'accès à des conditions de vie proches des couches populaires européennes. Ils en sont plus ou moins proches – c'est l'indicateur des émissions par habitant qui porte cette information. Mais, qu'il s'agisse de petits pays, comme la Tunisie, de géants comme le Bangladesh (l'Indonésie ou le Pakistan sont similaires), ou des plus pauvres comme l'Éthiopie, le sens est identique : **lorsque des populations repoussent l'étau de la pauvreté**, c'est avec du carbone fossile [...]

Le Monde - Publié le [6 février 2019](#) par S.Huet

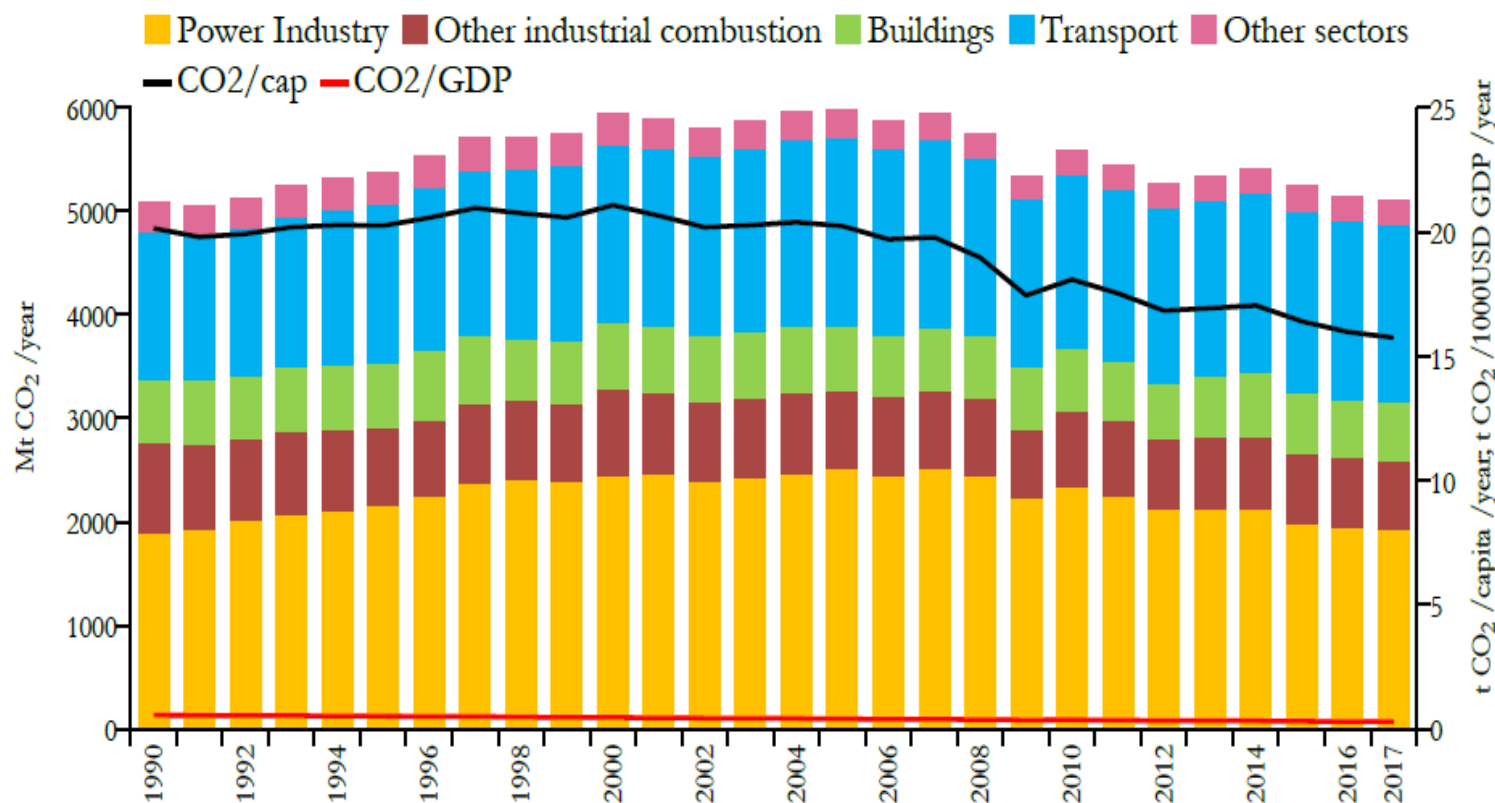
Q.1. En associant passages du texte et données chiffrées, caractérisez la situation de l'Inde en matière de production et de pollution atmosphérique.

Q.2. En quoi les Pays à revenu élevé et notamment les États-Unis se distinguent-ils de l'Inde ?

Q.3. Pourquoi les pays pauvres ont-ils un fort potentiel d'émission de CO₂ ? Quelle « légitimité » peut être invoquée ?

b/ ... la tentation des stratégies de passager clandestin est alors très forte.

Fossil CO2 emissions by sector



| Year | Mt CO ₂ /yr | t CO ₂ /cap/yr | t CO ₂ /kUSD/yr | Population |
|------|------------------------|---------------------------|----------------------------|------------|
| 2017 | 5107.393 | 15.741 | 0.289 | 324459463 |
| 2005 | 5971.571 | 20.234 | 0.406 | 295129501 |
| 1990 | 5085.897 | 20.140 | 0.550 | 252529950 |

Emissions CO2 par secteurs USA 1990 - 2017, source Commission Européenne

Avec plus de 15 tonnes de CO₂ émis par habitant en 2017, les Etats-Unis sont certes en retrait par rapport à 1990, mais ce chiffre, près de 3 fois la moyenne mondiale, donne raison à la proclamation de Georges Bush senior « **le mode de vie américain n'est pas négociable** ». Surtout si l'on songe que parmi les facteurs de diminution récente des émissions deux au moins n'ont pas de liens avec une politique climatique : l'effacement du charbon au profit du gaz, moins cher, dans la production d'électricité et le déficit du commerce extérieur en objets manufacturés. L'écart considérable avec le chiffre européen – plus du double – pour des résultats (économiques, sociaux, éducation...) similaires voire pires (santé, criminalité) signale un gaspillage énergétique totalement **dénué d'esprit de responsabilité**.

Q.1. Illustrez, à court terme, par un exemple le coût social, le coût politique et coût économique d'une politique environnementale freinant la croissance économique et pénalisant de fait **le mode de vie américain** Q.2. Dès lors, à quelle(s) condition(s) les pouvoirs publics et la population américaine en général pourraient tirer avantages d'une contraction des émissions de Co₂ ? Q.3. Pourquoi chaque pays peut avoir de « bonnes raisons » de ne pas signer des accords internationaux contraignants ? Justifiez alors le concept de **passager clandestin***.

B. (Une action publique **complexifiée** par) la diversité des intérêts des acteurs ...

1. Différents acteurs à différentes échelles pour une mise à l'agenda de l'action publique pour l'environnement...

a/ La transformation de la question environnementale en un problème public (Où ? Qui ? Comment ?) ...

Un problème environnemental ... mais pas encore un problème public ?

On débat depuis quelques décennies des ravages de la pollution industrielle et de ses effets néfastes sur l'environnement comme s'il s'agissait de phénomènes nouveaux. Dans la seconde moitié de XIX^e siècle, pourtant, à une époque où la France renforce son industrialisation, les Français des villes et des régions industrielles découvrent les méfaits des usines et des mines – qui les font vivre et, dans le même temps, les tuent à petit feu. **Les feuilletonistes** [...] décrivent des villes « noires » baignant dans un bruit assourdissant, et des campagnes passées en quelques décennies du vert de la nature à la couleur du bitume et de la suie. Personne ou presque ne peut alors ignorer les conséquences désastreuses de la modernisation économique sur l'environnement, même si la notion de pollution n'est pas encore au cœur des **préoccupations de la population**. Pas plus qu'elle ne le sera à Londres, dans la première moitié du XX^e siècle, quand séviront les fameux « smog ».

Source : <https://theconversation.com/le-xix-siecle-premier-moment-de-lerre-des-pollutions>

Le rôle de l'expertise pour poser le problème... et apporter des solutions ?

Le **Giec*** a été créé en 1988, à la fois d'une initiative de **scientifiques** conscients d'être face à un problème difficile et important à **médiatiser**, et d'une décision **politique**. Il ne s'agissait pas d'un programme de recherche mais d'une entreprise de médiation extrêmement originale. Elle consiste en un recueil d'informations sur les changements climatiques issues de **publications scientifiques**, avec la volonté d'en faire la synthèse sous forme de **rapports**. La revue finale du rapport, avant publication, est assurée par des **experts** nommés par les **gouvernements**. Ils se réunissent pendant une semaine et révisent ligne par ligne la quinzaine de pages du résumé du rapport, jusqu'au consensus. Dès lors qu'un consensus est trouvé, il devient très difficile pour un gouvernement de contester le texte, puisqu'il a nommé un expert qui l'a accepté. Il s'agit donc d'un processus très particulier, assuré par des scientifiques mais qui vise à impliquer le monde politique et plus largement les décideurs.

Source : <https://reporterre.net/>

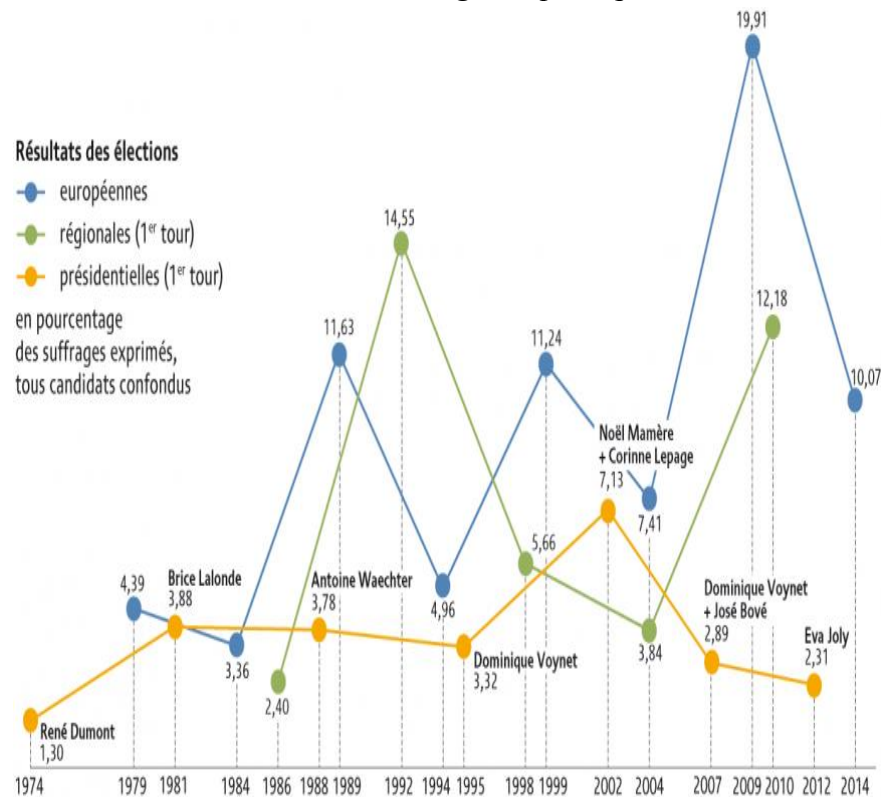
*Depuis plus de 30 ans, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) évalue l'état des connaissances sur l'évolution du climat, ses causes, ses impacts. Il identifie également les possibilités de limiter l'ampleur du réchauffement et la gravité de ses impacts.

Le rôle des partis et de la **société civile organisée*** dans la mise à l'agenda politique

Résultats des élections

- européennes
- régionales (1^{er} tour)
- présidentielles (1^{er} tour)

en pourcentage des suffrages exprimés, tous candidats confondus



Source : Laurent de Boissieu, www.france-politique.fr ; ministère de l'Intérieur.

+ Document : *La marche du siècle*

<https://www.youtube.com/watch?v=Z8wmOuCKUps>

Q.1. Pourquoi le « problème » environnemental est-il récurrent dans la relation productive Homme/Nature ? Est-ce nouveau ? **Q.2.** Quels acteurs participent à sa transformation en un problème public ? Comment ? **Q.3.** Illustrez à l'aide d'écart pertinent le fait que pour les électeurs l'enjeu de la politique environnementale est à plusieurs échelles.

→ Donnez des exemples de mise en place de politiques publiques visant à limiter les émissions de CO2 à l'échelle, locale, nationale, régionale et internationale.

| Echelle | Relier avec une mesure | Ex. d'action publique pour l'environnement |
|--|------------------------|---|
| Locale ■ Nationale ■ Européenne ■ (régionale) Internationale ■ | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Résolutions de la COP 21 ○ Vitesse réduite (ex.80 km/h) ○ Circulation alternée en ville en cas de pic de pollution ○ ? |

b/... conduit à la mise à l'agenda politique* de la question environnementale et à une possible action publique*



2. ... qui entretiennent des relations de coopération et de conflit.

a/ **Confrontations : convergences et divergences ...**

Déboisement en Amazonie : une question politique

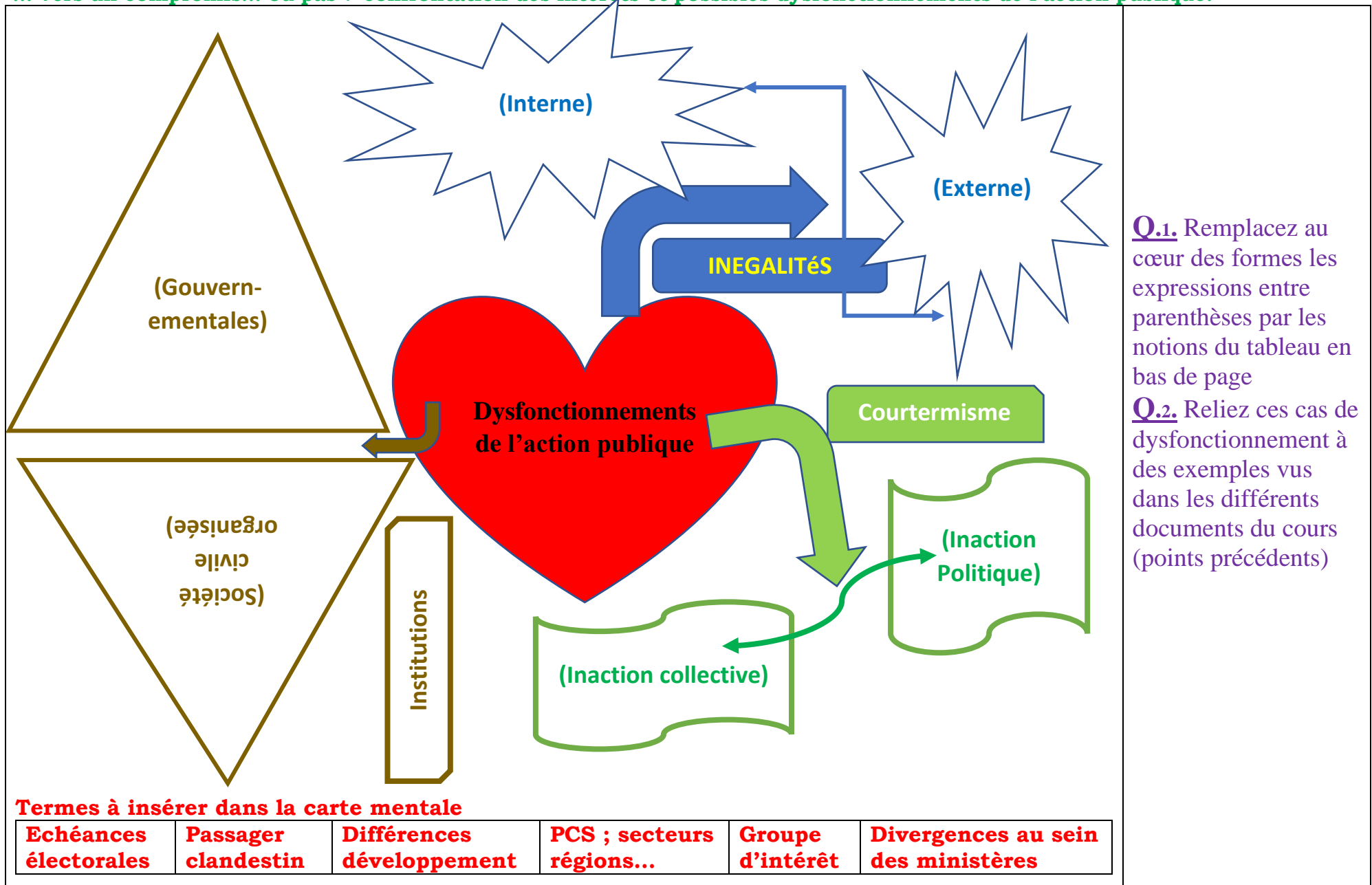
[...] Le déboisement a commencé dans les années 1970 : il est le résultat de politiques publiques qui ont facilité l'avancée de la frontière agro-industrielle (colonies agricoles, crédits, routes, mines, grands barrages), « grignotant » la forêt de toutes parts. Au début des années 2000, le **gouvernement** a mis en place des programmes coordonnés de lutte contre le déboisement en partenariat avec la **société civile*** et supportés par des **financements internationaux** : délimitation d'aires protégées, contrôle du déboisement illégal et accords commerciaux. Malgré le « report » de la frontière agricole vers le Cerrado, le rythme de déboisement en Amazonie a sensiblement diminué à partir de 2004. Mais il est reparti à la hausse depuis 2012, en raison de la pression du lobby de l'« **agribusiness** », qui a abouti à une flexibilisation de la législation fédérale et à la fragilisation des **instruments de surveillance**. Même si cette reprise date de 2012, il est difficile de ne pas blâmer le gouvernement actuel qui démantèle les politiques environnementales (affaiblissement institutionnel et budgétaire du Fonds Amazonie, **des institutions publiques et des ONG environnementales**) et légitime la réduction et l'invasion des aires protégées au nom du développement économique. L'**agribusiness** « durable » est présenté comme un secteur intensif et moderne, indispensable au développement du pays et pour nourrir le monde, image appuyée par le **discours scientifique** dominant. Ce modèle disqualifie d'autres systèmes de production agroécologiques plus diversifiés, qui sont pourtant bien présents mais menacés. Or, la délimitation de territoires **amérindiens** et traditionnels est l'instrument le plus efficace pour contrer le déboisement, pour peu qu'on investisse dans le développement durable de ces territoires.

Dans le contexte de l'affaiblissement des **structures publiques de recherche brésiliennes**, certaines formes de coopération scientifique semblent prioritaires, notamment avec les institutions de recherche et les **ONG régionales**. Ceci afin d'alimenter les débats sur les modèles de développement en Amazonie et de contribuer, par des approches interdisciplinaires, aux politiques de gestion des aires protégées. Les récents changements dans le régime du feu en Amazonie montrent qu'il ne sert à rien d'interdire son usage mais qu'il faut travailler à la prévention des incendies grâce à la gestion collective des espaces inflammables. Plus que jamais, la mise en œuvre de stratégies de contention du déboisement en Amazonie dépendra des relations entre **l'État** et la **société civile***, mais aussi de la capacité des chercheurs à dialoguer avec différents **groupes sociaux** et à prendre au sérieux les aspirations et les connaissances de ceux qui savent protéger la forêt.

Ludvine Eloy. Comment lutter contre la déforestation en Amazonie ? 2020. Journal du CNRS.fr.

Q.1. Listez les acteurs (colonne 1) et les objectifs qu'ils se donnent en général (colonne 2). Dites si la question du déboisement vient contrarier ou non ces objectifs. (colonne 3). **Q.2.** Dans un tableau, listez dans une colonne des exemples de coopération et dans l'autre les exemples de conflit(s) ? **Q.3.** Expliquez statistiquement la phrase soulignée et le paradoxe apparent (montrez qu'il ne s'agit pas d'un recul du déboisement...)

b/ ... vers un compromis... ou pas ? confrontation des intérêts et possibles dysfonctionnements de l'action publique.



Q.1. Remplacez au cœur des formes les expressions entre parenthèses par les notions du tableau en bas de page

Q.2. Reliez ces cas de dysfonctionnement à des exemples vus dans les différents documents du cours (points précédents)

Bilan (pour rire ?)

→ <https://www.youtube.com/watch?v=xlhelqssUTg>

C. Une action publique *incertaine* par la pertinence discutée des instruments à mettre en œuvre face au changement climatique.

TP n°1 / ... Les politiques environnementales s'avèrent complémentaires afin de ne pas compromettre le bien-être des populations (et pourquoi pas l'améliorer)

La combinaison des outils permet une lutte plus efficace

D'après <http://ses.webclass.fr/cours/quels-instruments-economiques-pour-politique-climatique#22>

Nous avons vu que la réglementation est un instrument efficace pour lutter contre les pollutions les plus dangereuses. Néanmoins elle présente un certain nombre de limites que nous allons examiner :

- Une des difficultés de la norme est de déterminer le niveau de la norme. Comment fixer le niveau ? S'il est trop ambitieux, l'objectif de réduction des émissions risque de ne pas être atteint.
- La norme, uniforme, n'est pas toujours l'instrument le plus adapté, en particulier lorsque les sources d'émission sont trop hétérogènes comme par exemple dans le secteur de l'électricité où différents combustibles sont utilisés. Il faudrait donc des normes différenciées dans ce cas.
- L'uniformité de la norme a des effets négatifs sur les petits producteurs qui peut les conduire à la faillite car le coût économique de mise aux normes peut leur être fatal.
- si la norme est trop sévère alors les pollueurs peuvent chercher à la contourner en fraudant. Si cette norme n'est pas appliquée au niveau international, les producteurs vont alors délocaliser leur production dans des pays moins exigeants (dans des *pollution havens*).

Du point de vue économique, elle nécessite un système de contrôle qui peut s'avérer coûteux et difficile à faire fonctionner efficacement. **C'est pourquoi les économistes préconisent les outils économiques qui permettent d'atteindre les mêmes résultats mais à moindre coût.** De plus, la norme n'incite pas les agents économiques à faire mieux que ce qui est prescrit, **contrairement à certains instruments comme la taxe.**

Même si la taxe encourage les agents pollueurs à réduire leurs émissions polluantes et incite à utiliser des technologies plus respectueuses de l'environnement pour minimiser le paiement de la taxe, cet instrument n'est pas non plus sans défaut. En effet, la taxe sera répercutée sur le prix de vente, rendant les produits plus chers, en particulier à l'export ce qui peut se traduire par une baisse de la **compétitivité**-prix des entreprises locales qui, pour fuir une fiscalité jugée trop lourde et préjudiciable, peuvent être tentées de délocaliser leur production vers des *pollution havens*, c'est-à-dire des pays où les contraintes fiscales n'existent pas ou sont moins élevées. Dans ce cas, les émissions de carbone ne sont pas supprimées ; elles sont seulement déplacées.

5.1. Avant de lire le contenu ci-contre, à quoi pouvez-vous vous attendre dans chaque paragraphe compte tenu du terme

« combinaison » dans le titre ?

5.2. Remplir le tableau des avantages et des limites de chaque politique.

5.3. En quoi ce 1^{er} thème étonne par rapport au contenu annoncé par le titre ?

5.4. En quoi les arguments quant à l'efficacité de chaque outil ne rencontrent qu'une partie du thème affiché ?

De plus la taxe peut être inéquitable car elle affecte davantage les ménages les plus pauvres qui consacrent une part plus élevée de leur budget aux produits énergivores sans avoir toujours la possibilité d'adopter des comportements de substitution. [...]

La taxe est un instrument national qui ne peut répondre aux pollutions transfrontalières. C'est pourquoi, certains économistes considèrent que seuls des instruments d'envergure internationale comme les permis d'émission peuvent être efficace pour lutter contre la pollution atmosphérique.

Malgré leur efficacité les marchés de quotas d'émission rencontrent des difficultés. En période de difficultés économiques, le ralentissement de la production entraîne un excès de permis d'émission, dont le prix s'effondre. Mais ce n'est pas la seule raison. En effet, dans le marché de quotas de carbone européen, le nombre de permis distribués a été excessif par rapport à la demande conduisant à une chute du cours et à des pertes importantes pour les entreprises qui ont investi dans des technologies plus propres et qui ont subi la concurrence de celles qui n'ont pas dépollué. La volatilité des prix n'incite pas nécessairement les entreprises à développer des projets d'investissements coûteux et risqués. Elles n'ont pas de visibilité claire pour investir. Comme le marché européen n'est pas international, imposer des quotas à des entreprises non européennes risquent d'aboutir à des mesures de rétorsion comme le montre l'exemple des crédits carbone européens que devaient acheter les compagnies aériennes. Le transport aérien émet environ 3 % du dioxyde de carbone rejeté par l'homme dans l'atmosphère. La Chine, les États-Unis, l'Inde ou la Russie avaient menacé l'Europe de ne pas commander d'Airbus si cette mesure s'appliquait aux compagnies de leur pays. L'Union Européenne n'a aujourd'hui pas réussi à imposer son mécanisme d'achat de permis d'émissions aux compagnies non européennes. Un marché de quotas n'est applicable que pour de grandes installations. Or ces installations ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des émissions totales. Toutes les autres activités émettrices ne sont pas concernées par le processus d'allocation et quotas, et ne peuvent pas l'être compte tenu de leur taille.

On a tendance à opposer les taxes aux permis d'émission. Loin d'être concurrents, ces instruments peuvent au contraire se compléter et rendre plus efficace la politique climatique. En effet, les systèmes de quotas d'émission ont été plutôt privilégiés au niveau européen ou international. Mais ils peuvent être couplés de manière pertinente avec des mesures prises au niveau national : normes ou taxes. Ces derniers vont venir renforcer la crédibilité des engagements mondiaux.

C'est pourquoi les taxes semblent plus efficaces pour les sources d'émission diffuses.

Dans la pratique, les pouvoirs publics sont moins confrontés à la difficulté de choisir entre les différents instruments mais davantage au problème de trouver la bonne combinaison entre ces instruments.

<http://ses.webclass.fr/cours/quels-instruments-economiques-pour-politique-climatique#22>

5.5. Trouvez un thème commun quant aux limites des normes et de la taxe

5.6. Sur quelle expression du titre bute le contenu sur les limites des normes, de la taxe ou des quotas d'émission ?

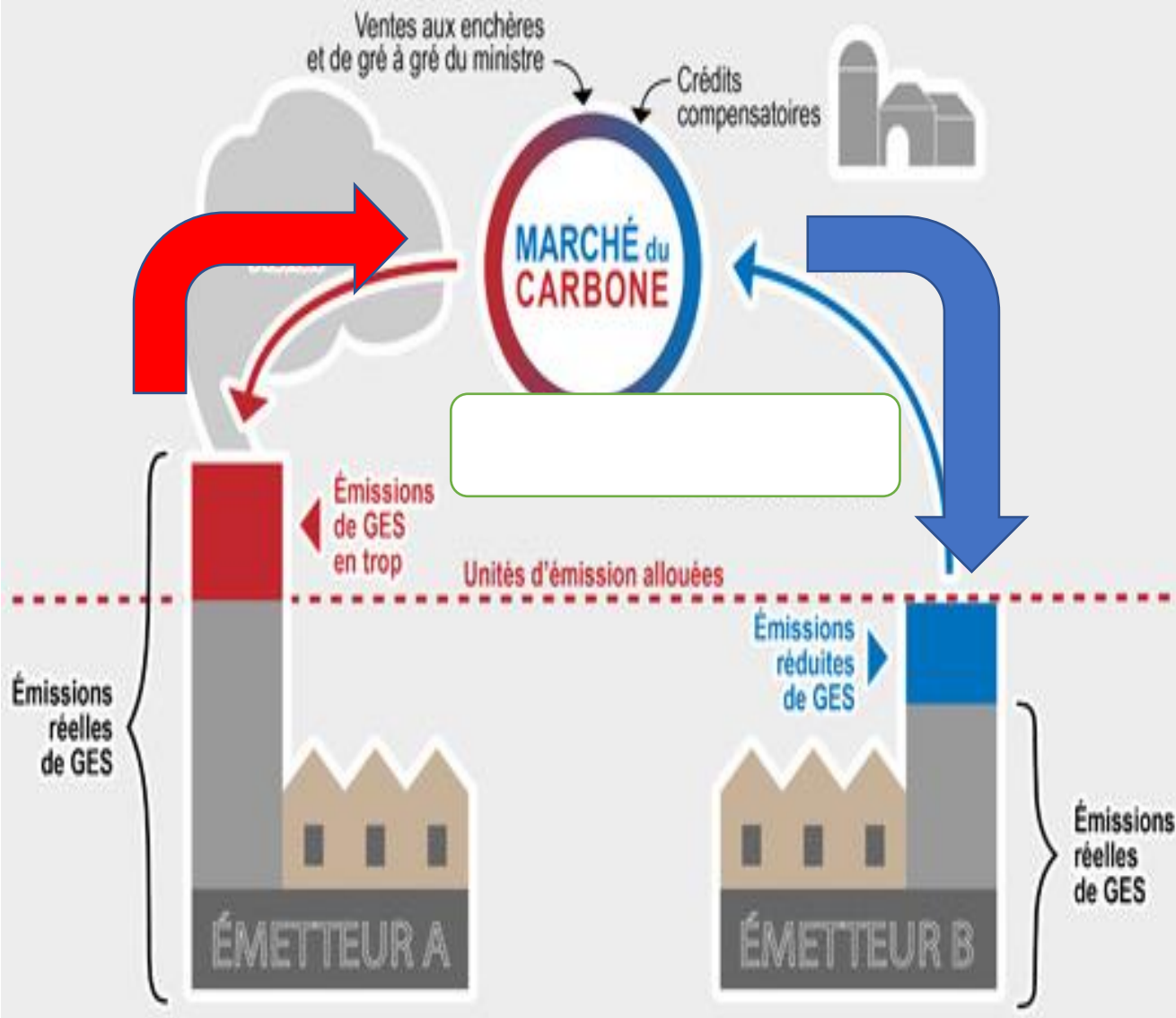
5.7. En quoi l'argument d'une faille liée à la dimension nationale d'une politique climatique par opposition à une dimension internationale est encore présent pour la politique de quotas ?

5.8. Retrouvez dans les deux derniers paragraphes les aspects annoncés du titre

| | Avantages | Limites |
|------------------|-----------|---------|
| Règlementation | | |
| Normes | | |
| Marché de quotas | | |

TP n° 2 / De nouvelles adaptations toujours possibles ?

Comment fonctionne le système d'échanges de quotas d'émissions de CO2 en Europe ?



Mots à placer sur le schéma : Offre, demande, dépenses, recettes, transactions sur le marché <https://www.youtube.com/watch?v=SRUtPQ1CWQY>

2.1. Comment intervient le capital institutionnel dans le fonctionnement du système d'échange de quotas d'émissions européen ? En quoi cela va-t-il pouvoir générer des droits de propriété ? **2.2.** Comment se fixe ensuite le prix du marché ? En quoi ce prix permet l'internalisation des coûts externes ? **2.3.** Dans quelle mesure les entreprises seront-elles incitées à modifier leur mode de production ?

2.4. La réduction des émissions de Co2 est-elle corrélée avec le développement du marché des quotas d'émissions ? Quelle serait alors la causalité ? En quoi le prix aurait-il pu jouer son rôle de signal ? **2.5.** Pourquoi le prix s'avère-t-il un signal faible donc peu incitatif ? Quel mécanisme de marché conduit à l'échec du marché du carbone ?

2.5. Sur le graphique ci-contre déplacez le seuil des unités d'émissions allouées afin de rendre le marché plus efficace ?

<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/climat/isr-rse/edito-video-et-si-on-arretait-le-marche-carbone-pour-vraiment-sauver-le-climat-147065.html>

TP n° 3 / Le cas de la taxe carbone

Face au mouvement des « gilets jaunes », le gouvernement a annoncé, mercredi 5 décembre, une annulation de la hausse de la taxe carbone, qui aurait dû passer de 44,60 à 55 euros la tonne au 1^{er} janvier. Cette « composante carbone », qui renchérit le coût du carburant et du gaz, a été instaurée en 2014, et devait augmenter tous les ans. [...] L'idée de « **donner un prix au carbone** » pour limiter les émissions de gaz responsables du changement climatique a été évoquée lors du protocole de Kyoto en 1997. [...] Il s'agissait de créer une contribution d'un montant d'abord symbolique, qui augmenterait progressivement et régulièrement pour **inciter les particuliers et entreprises le temps de s'adapter** (par exemple en **changeant de voiture**, en **isolant les bâtiments**, en s'équipant de machines moins consommatrices...) [...]

La composante carbone s'intègre aux taxes sur l'énergie, en fonction de la quantité de gaz à effet de serre émise par un produit. Exprimée en euros par tonne de CO₂, elle est payée **par les particuliers et les entreprises**, et intégrée au prix final de l'essence, du gazole, du fioul ou du gaz naturel. **Elle est aussi soumise à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**. Le niveau de cette composante carbone augmente régulièrement pour donner un signal prix, incitant à réduire l'usage des énergies fossiles. Elle est déjà passée de 7 euros en 2014 à 44,60 euros en 2018, et, selon la loi de finances votée pour 2018, elle devait encore doubler d'ici à la fin du mandat d'Emmanuel Macron, pour atteindre 100 euros en 2022. [...] Le principe est de toucher l'ensemble des consommateurs d'énergie fossile, particuliers et entreprises, pour **les inciter à changer leurs pratiques**.

Certains secteurs bénéficient d'**exonérations** ou de réductions décidées au niveau français : les transports aériens et fluviaux nationaux, les taxis, le transport routier de marchandises, les transports en commun, les usages agricoles, le gazole non routier dans le BTP... En revanche, **la taxe carbone ne s'applique pas aux industries les plus polluantes**, qui sont soumises à un autre mécanisme : le **système européen de quotas d'émission** ou « **marché carbone** ».

Comprendre la taxe carbone en huit questions, [Anne-Aël Durand](#), Le Monde, 7 Décembre 2018.
<https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/12/07/>

Annexe stat. : Calculez l'évolution de 4 manières différents (1^{er} §.) Idem (2^{ème} §.)

4.1. *Rappelez pourquoi le marché rencontre des difficultés à « donner un prix au carbone »* **4.2.** *En quoi l'instauration d'une taxe permet de donner un « prix » aux émissions de Co2 ? En quoi ce prix constitue un « signal » pour les agents économiques ? En quoi cela permet d'internaliser les coûts externes ?* **4.3.** *Quelles modifications peuvent être attendues quant à la structure des dépenses des ménages et quant à la combinaison productive ? Comment appelle-t-on cet effet ?* **4.4.** *Quelle mesure est prise pour inciter « positivement » à des changements de comportement des agents ? Quelle forme pourrait prendre une subvention à l'innovation verte ?* **4.5.** *A l'aide du texte et de vos définitions retrouvez dans le texte les 3 politiques en associant un ou plusieurs passages du texte.* **4.6.** *Trouvez une limite et un avantage de chacune des politiques climatiques. Pourquoi dans ce cas doivent-elles être menées simultanément ?*

Vous montrerez que la politique climatique repose sur la complémentarité de différents instruments (Liban 2013)

→ Vous expliquerez pourquoi les trois types d'instruments utilisés en matière de politiques climatiques sont complémentaires.
(Bac septembre 2013)

| Parties et sous parties | Illustrations | Plan final | | |
|---|---|---|-----------------------|-----------------------|
| | | <u>Des politiques climatiques complémentaires</u> | | |
| <p style="text-align: center;"><u>Titres à organiser en 3 paragraphes chacun contenant 2 ou 3 arguments (1 + 2 + 3)</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. ...dans la lutte contre les externalités 2. ...dans les modalités incitatives 3. ... internaliser les coûts sociaux (ces coûts sont supportés par les acteurs qui en sont à l'origine) 4. ... agir sur les formes réversibles 5. ... établir ou rétablir des droits de propriété sur des biens collectifs ou des « communs » 6. ... impliquer tous les pays 7. ... des objectifs de remédiation 8. ... dans l'action contre les différentes formes de pollution 9. ... des objectifs de sanctions 10. ... agir sur les formes irréversibles 11. ... des objectifs de prévention | <p>Taxes</p> <p>Vente de quotas</p> <p>Contraindre à l'innovation (recherche de substituts)</p> <p>Bonus</p> <p>Crédits d'impôt</p> <p>Achats de quotas</p> <p>Interdictions</p> <p>Incitations</p> | <u>Propositions 1</u> | <u>Propositions 2</u> | <u>Corrigé</u> |

Bilan : Coexistence des différentes politiques mais cela ne veut pas dire cohérence. C'est toute la difficulté dans un contexte d'intérêts divergents (des Etats ; des entreprises ; des ménages...) La question environnementale est aussi une question politique et sociale (qui peut donc intéresser le sociologue) → <https://www.youtube.com/watch?v=xlhelqssUTg>

INTRODUCTION

- ✓ (Accroche)
- ✓ (Cadrage à partir des termes clefs définis ou pas / approche de la problématique) :
- ✓ (Centrage : reformulation / problématique) :
- ✓ (Plan annoncé : Annonce I + II) :

[Saut de ligne(s) : 3 lignes]

DEVELOPPEMENT

| | |
|--|---|
| <p>I. ... (Annonce des sous parties A + B)</p> <p>A. _____...</p> <p>1. _____...</p> <p>a. _____</p> <p>b. ...</p> <p>2. ...</p> <p>a. _____</p> <p>b. ...</p> <p><u>Bilan et transition :</u></p> <p>B. ... _____</p> <p>1. _____...</p> <p>a. _____</p> <p>b. ...</p> <p>2. ...</p> <p>a. _____</p> <p>b. _____</p> <p><u>Bilan et transition :</u></p> <p>[Saut de ligne(s) : 1 ligne]</p> | <p>... II. (Annonce des sous parties A + B)</p> <p>A. _____...</p> <p>1. _____...</p> <p>a. _____</p> <p>b. ...</p> <p>2. ...</p> <p>a. _____</p> <p>b. ...</p> <p><u>Bilan et transition :</u></p> <p>B. ... _____</p> <p>1. _____...</p> <p>a. _____</p> <p>b. ...</p> <p>2. ...</p> <p>a. _____</p> <p>b. _____</p> <p><u>Bilan et transition :</u></p> <p>[Saut de ligne(s) : 1 ligne]</p> |
|--|---|

On peut imaginer si nécessaire des modifications de la structure **III.** / C / c

[Saut de ligne(s) : 3 lignes]

CONCLUSION

- ✓ (Enseignement) :
- ✓ (Elargissement) :

[Bilan : 14 §. Sur une base simple I. + II. et A+ B)

Rappels méthodologiques

Travailler par objectifs :

- ➔ Structure d'une dissertation
- ➔ Mise en place des « éclaircisseurs »
- ➔ Le sujet, rien que le sujet, tout le sujet...

La réponse est dans la question :

- ➔ Recopier le sujet
- ➔ « Éclaircisseurs » et reprise du sujet sous différentes formes
- ➔ Plan de base : thématiser le sujet...

Autocorrection

- ➔ Plan de base
- ➔ Mise en place des « éclaircisseurs »...
- ➔ Reprise de chaque §. Avec comme contenu les mots du sujet

Exemple

Vous montrerez que la politique climatique repose sur la complémentarité de différents instruments

« Eclaircisseur » n°1

Pour l'introduction : Analyse du sujet

Il s'agit d'une analyse minutieuse du sujet : les mots du sujet mais aussi la ponctuation, la structure de la phrase (genre, nombres etc. ...)

Tous les mots sont importants : les mots de la matière donc les termes économiques ou sociologiques (notamment pour choisir le sujet EC ou dissertation ?) mais aussi tous les mots ou expression qui donne les clefs du plan ou de la problématique (ex. « Dans quelle mesure... » conduit toujours à un plan dialectique)

Remarque 1.1 : Le sujet sert au plan de base (cf. « éclaircisseur n°4 ». On ne « découpe » pas un sujet en tranches pour en faire des parties.

Toutes les parties doivent englober la totalité du sujet

« Eclaircisseur » n°2

Pour l'autocorrection : Le schéma logique du sujet

Le sujet doit être résumé par un schéma logique. Ce schéma peut s'appuyer sur des flèches reliant les phénomènes (ex. causes à effets).

Dans tous les cas il y a « un point de départ » et « un point d'arrivée » qui repose sur la prise en compte de la totalité du sujet donc s'appuyant sur l'analyse des mots du sujet. On doit toujours finir dans la « cible » qui demeure le cœur du sujet

L'articulation peut se faire à l'aide de mots connecteurs toujours en relation avec le sujet. Les mots du sujet doivent être réintégrés dans le schéma logique.

→ **Remarque 2.1 :** ce schéma doit être réactivé régulièrement afin d'éviter toute dérive vers un autre sujet... Il doit toujours permettre de répondre à la question « Que cherche-t-on à montrer ? Que demande le sujet ? »

→ **Remarque 2.2 :** Le cours est un moyen, non la cible. Il n'a pas été fait selon un sujet mais selon un programme. C'est à vous de l'adapter

« Eclaircisseur » n°3

Pour l'argumentation : L'utilisation des documents (+ cours)

Il faut mener une vraie investigation du sujet vers les documents, des documents vers le sujet. Il s'agit d'extraire l'information utile au sujet, pas de faire un résumé du document. Tout argument doit être ciblé (testé avec le schéma cf. n°2)

Le recours aux documents permet une démarche « scientifique » (≠ intuition et lieux communs). Ils apportent les faits et les chiffres.

Remarque 3.1 : Un document peut alimenter I et/ou II (dissertation) ou un des paragraphes de l'EC 3 ... ou pas car il n'atteint l'objectif (sujet) qu'en étant associé à un autre document. Des éléments peuvent aussi être HS...

« Eclaircisseur » n°4

Pour articuler les parties du plan ou les §.

Un plan de base peut être élaboré simplement en reprenant la totalité du sujet pour toutes les parties ou tous les §. (Cela évite le HS en s'autocorrigant) !!!... Le but est ensuite de thématiser.

La thématisation repose sur les mots du sujet, sur les informations issues des documents... Il faut procéder par association pour les thèmes et par logique pour les liens et la progression. Il est tout à fait normal de « bricoler » des plans avant de trouver celui qui convient. Ce brouillon est amené à être renouvelé au fur et à mesure que s'affine le plan. Il doit finir par se dégager une structure « minimale » (cf. structures de la dissertation et de l'EC 3)

Remarque 4.1 : structurer chaque partie en sous parties doit être logique d'où l'importance des mots connecteurs : *si, alors, donc...* Ces sous parties seront encadrées par des annonces et des transitions

Remarque : les éclaircisseurs sont travaillés simultanément. Chaque « éclaircisseur » doit nourrir l'autre dans le processus de construction (ex. le travail « n°3 » sur les doc. peut renforcer une définition du « n°1 » ; le schéma logique lors du « 2 » aide à mieux chercher dans les doc. « cf.3 » ce qui est en relation avec le sujet et évite de résumer le contenu du doc. ...)

| | |
|---|------------------------------|
| <p>Vous expliquerez...</p> <p>...pourquoi...</p> <p>...les trois types d'instruments utilisés en matière de politiques climatiques...</p> <p>...sont complémentaires.</p> | <p><u>Schéma logique</u></p> |
|---|------------------------------|

| <u>Doc.</u> | <u>Intérêt pour le sujet</u> <small>(cf. « éclaircisseur » n° 2)</small> | <u>Pour I</u> | <u>Pour II</u> | I. Les trois instruments de politiques climatiques sont complémentaires car/pour _____... | II. ... |
|--|---|---------------|----------------|--|---------------------|
| 1 | | | | | |
| 2 | | | | | |
| 3 | | | | | |
| (4) | | | | | |
| + Cours | | | | | |
| <p>Attention (rappel) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Tout argument doit être ciblé (tester avec le schéma cf.2) ➤ Un document peut alimenter I <i>et/ou</i> II ... ou ni I ni II car il n'atteint l'objectif (sujet) qu'en étant associé à un autre document ➤ Il faut mener une vraie investigation du sujet vers les documents, des documents vers le sujet. ➤ Le recours aux documents permet une démarche « scientifique » (≠ intuition et lieux communs) | | | | <p>A.</p> <p>B.</p> | <p>A.</p> <p>B.</p> |

➔ **Vous expliquerez pourquoi les trois types d'instruments utilisés en matière de politiques climatiques sont complémentaire**